

## Compte rendu réunion La Cure 16 novembre 2018

### Présents :

Alain Louche, maire de St Martin et président de la Communauté de Communes  
Conseil municipal de St Martin : Jean-Pierre Michelet et Bernard Verdelhan  
Sandrine Marmeys, GAL Causses Cévennes  
Caroline Entraygues, architecte CAUE 48  
Laure Santonja, stagiaire CAUE 48  
Jean Villemagne, Maisons paysannes de France et Vieilles Maisons de France  
Michel Desdouits, Société des Lettres, Sciences et Arts  
Les Amis de l'église : Bernadette Fages, Christian Pers, Camille Drouin, Paul Ayme  
Nature et Patrimoine : Jean-Paul Grégoire, Agnès Gandon, Dominique Courtillot,  
Édouard Challemel du Rozier, Monique Halter

### Excusés :

Paul Gély, Fondation du Patrimoine  
Françoise Planche, Vieilles Maisons de France  
Isabelle Darnas, conservatrice du Patrimoine au département de la Lozère  
Nicole Chabannes, Maisons paysannes de France  
Robert Benoit, Communauté de Communes  
Marianne Benoit, PNC  
Pierre Rolland, historien  
Nicole et Patrick Gard (Nature et Patrimoine, Temple du Rouve)  
Lise Martin, conseil municipal de St Martin

Michel Desdouits fait une rapide présentation de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère. Cette société savante peut être partenaire (recherches, réseau) des initiatives culturelles dans le département. Elle est propriétaire des collections du futur Musée de Mende, en particulier de la fameuse presse de l'Abbé Pourcher.

Les membres de Nature et Patrimoine présentent le texte préparé pour le futur dépliant de la Fondation du Patrimoine, support de la souscription qui sera lancée afin de trouver un complément de financement. En tenant compte des diverses remarques, ce texte sera légèrement retravaillé avant d'être envoyé à Paul Gély pour avis. Les photos destinées à illustrer ce dépliant sont prêtes.

Alain Louche rappelle le montage financier prévu pour la phase 1 (toits et menuiseries): les subventions de l'État et de la Région pourront atteindre 80 %.  
Il apparaît que le montant annoncé des travaux est à revoir : ce sera plutôt proche des 80 000€. Aucun devis n'est cependant établi à l'heure actuelle.

La question de l'isolation des toits est soulevée : extérieure (donc à prévoir lors de la rénovation des toits) ou intérieure (réalisée au moment des travaux intérieurs).  
Il faudra par ailleurs se soucier de la question des chauves-souris présentes dans le bâtiment (espèces protégées, voire classées Natura 2000).

Sandrine Marmeys expose les mécanismes de financement par des fonds européens, en complément de fonds locaux (État, Région ou Département) pour des équipements

culturels ou sportifs. Ces fonds européens ne peuvent cependant pas intervenir sur les mêmes travaux que la Fondation du Patrimoine. Il y sera plutôt fait appel pour la phase ultérieure, celle de la rénovation intérieure.

Caroline Entraygues présente 4 propositions de programme, préparées par elle-même et sa stagiaire, pour le futur aménagement intérieur des bâtiments.

Chacune d'elle est discutée par les présents. À l'issue des discussions, il apparaît que l'on s'oriente vers :

Dans le presbytère : un appartement pouvant accueillir 2 artistes au rez-de-chaussée et au premier étage, et au second étage une salle d'exposition accessible par l'extérieur, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Dans l'ancienne école : deux ateliers éventuellement reliés au presbytère par la couverture du patio.

Dans le petit bâtiment agricole : WC et si possible une douche au rez-de-chaussée, petite salle d'exposition à l'étage, point de départ du sentier de découverte.

Dans cette configuration, l'escalier intérieur en pierre du presbytère est préservé.

Ce programme n'est pas définitif, il doit encore faire l'objet de réflexions, notamment en ce qui concerne la surface dédiée aux expositions.

Estimation du coût des travaux intérieurs :

Presbytère : entre 170 000€ HT et 200 000 € HT hors travaux de menuiseries et toitures.

Ancienne école : entre 80 000€ HT et 100 000€ HT.

Les membres de Nature et Patrimoine rendent compte des différentes démarches et rencontres qu'ils ont effectuées autour de ce projet (voir document joint).

Il est décidé que Jean-Pierre Michelet, ancien professionnel de l'imprimerie se rendra à Mende pour voir le fameux rouleau, élément de la presse de l'Abbé Pourcher. Vu les conditions draconiennes de sécurité exigées pour obtenir un prêt de cette pièce, il est envisagé d'en faire une copie.

Prochaine réunion : la date sera fixée en fonction de la visite prévue de Isabelle Darnas, début 2019.

Pour Nature et Patrimoine,  
Agnès Gandon